

LA PÉDAGOGIE DU PREMIER DEGRÉ A FLOREFFE

L'enseignement secondaire est organisé par cycles de 2 ans.

Les 6 années sont ainsi divisées en 3 degrés : observation en 1ère et 2ème années, orientation en 3ème et 4ème années, détermination en 5ème et 6ème années.

Le premier degré assure la transition entre l'école primaire et les 4 dernières années du secondaire.

Des cours de formation commune (28 heures) et des activités complémentaires obligatoires (4 heures) composent le programme de la première année.

L'objectif du 1er degré n'est pas uniquement de transmettre les connaissances indispensables, mais aussi d'implanter des compétences qui préparent les jeunes à mieux évoluer dans le monde de demain :

- apprendre à imaginer et à se mettre en projet,
- apprendre à réagir et à se poser des questions critiques,
- apprendre à rechercher et à traiter toute information,
- apprendre à écouter et à communiquer.
- apprendre à

L'observation des élèves vise à assurer, à la fin de la 2ème année, une orientation positive pour la suite de leurs études : enseignement de transition générale ou technique, de qualification technique ou artistique, de type professionnel...

Mais tout cela ne se fait pas en un jour, et seuls le travail et la régularité permettront à chacun d'y arriver !

Une réunion d'information est programmée le **vendredi 06 juin à 18h00 (à confirmer)** à l'intention des parents des nouveaux élèves inscrits en première année pour l'année scolaire 2025-2026.

SÉMINAIRE DE FLOREFFE

Rue du Séminaire 7, 5150 FLOREFFE

Tél. : 081/447140

www.semflo.be

Le premier degré



- Les première et deuxième années de l'enseignement secondaire sont communes à toutes les formes d'enseignement (général, technique, artistique et professionnel).

- Ces deux années comprennent principalement des cours généraux, mais aussi des cours techniques et artistiques, organisés selon un horaire hebdomadaire de 32 heures.

Année scolaire 2025 – 2026

PREMIERE ANNÉE (32h de cours)

Formation commune (28h)

Religion	2h
Français	6h
Mathématiques.....	4h
Étude du Milieu	4h
Langue Moderne (A ou N)	4h
Sciences	3h
Éducation Physique	3h
Éducation artistique (dessin et musique).....	1h
Éducation par la technologie	1h

Activités complémentaires obligatoires (4h)

Latin	2 h
T.D. Mathématiques	1 h
Activités artistiques (dessin et musique).....	1 h

- **Soirée visioconférence le mardi 14/01 de 20h à 21h**
- **Inscriptions en journée de 8h30 à 15h30 du lundi 27/01 au vendredi 14/02 (pas de visite possible)**
- **Matinée « portes ouvertes » le samedi 18/01 de 9h00 à 12h00 (visite possible – pas d’inscription possible)**
- **Inscriptions le lundi 03/02 de 17h00 à 19h00 et le samedi 08/02 de 9h00 à 12h00 (pas de visite possible)**
- **Visites possibles pendant le congé de printemps du 28/04 au 07/05 de 9h00 à 13h00 en vue de la deuxième phase des inscriptions. (pas d’inscription possible – 1^{er} mai férié)**

DEUXIEME ANNÉE (32h de cours)

Formation commune (28h)

Religion	2h
Français	5h
Mathématiques.....	5h
Étude du Milieu	4h
Langue Moderne (A ou N)	4h
Sciences	3h
Éducation Physique	3h
Éducation artistique (dessin).....	1h
Éducation par la technologie	1h

Activités complémentaires au choix (4h)

Choisir une activité à 4h ou deux à 2h.

Latin : civilisation, étymologie, mythologie	2h
Socio-économie	2h
Grec : civilisation, étymologie, mythologie.....	2h
Langue moderne : atelier de conversation ou d’expression dramatique	2h
Activités artistiques	2h
Education physique : sport	2h
Atelier d’expression et de communication	2h
Sciences	2h
Informatique	2h

En 2^{ème}, l'élève se voit imposer 28 heures de cours. Il **doit** ensuite choisir 4 heures dans les activités au choix.

N.B. Un élève inscrit en 2^{ème} supplémentaire (2S) ou faisant l'objet d'un P.I.A. verra 2 heures d'A.C. remplacées par 2 heures de remédiation.